

‘Des lettres comme des flocons de neige’ ? Le fait épistolaire dans la Correspondance d’exil de Jean Chrysostome

Guillaume Bady

► **To cite this version:**

Guillaume Bady. ‘Des lettres comme des flocons de neige’ ? Le fait épistolaire dans la Correspondance d’exil de Jean Chrysostome. Jean Schneider. La lettre gréco-latine. Un genre littéraire ?, 52, Publications de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée, pp.165-187, 2014, Collection de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée, 9782356680457. halshs-01133402

HAL Id: halshs-01133402

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01133402>

Submitted on 25 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



« Des lettres comme des flocons de neige » ? Le fait épistolaire dans la *Correspondance d'exil* de Jean Chrysostome

Guillaume Bady

Résumé

Les 238 Lettres de Jean Chrysostome, datant de son exil entre 404 et 407 ap. J.-C., apportent d'assez nombreux indices sur les conditions historiques de transmission des lettres, les conditions matérielles de copie (la dictée) et d'envoi (par paquets), les conditions sociales d'échange épistolaire (préséance, salutation, mais aussi « vouvoiement »). Document brut, elles constituent un témoignage privilégié sur l'archevêque exilé dans une situation tragique.

Abstract

The 238 Letters of John Chrysostom, dating from his exile between 404 and 407 A.D., convey many a clue about the historical conditions of transmission of the letters, about the material conditions of copy (dictation) and shipping (by lots), about the social conditions of epistolary relationships (precedence, forms of address as well as the use of the polite form). As a raw document, they bear an unparalleled witness on the exiled archbishop in a tragic situation.

Citer ce document / Cite this document :

Bady Guillaume. « Des lettres comme des flocons de neige » ? Le fait épistolaire dans la *Correspondance d'exil* de Jean Chrysostome. In: *La lettre gréco-latine, un genre littéraire ?* Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2014. pp. 165-188. (Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen ancien. Série littéraire et philosophique, 52);

http://www.persee.fr/doc/mom_0151-7015_2014_act_52_1_3363

Document généré le 22/03/2017

«DES LETTRES COMME DES FLOCONS DE NEIGE» ?

LE FAIT ÉPISTOLAIRE DANS LA *CORRESPONDANCE D'EXIL*
DE JEAN CHRYSOSTOME

Guillaume Bady
HiSoMA (UMR 5189) – Institut des Sources Chrétiennes

RÉSUMÉ

Les 238 Lettres de Jean Chrysostome, datant de son exil entre 404 et 407 ap. J.-C., apportent d'assez nombreux indices sur les conditions historiques de transmission des lettres, les conditions matérielles de copie (la dictée) et d'envoi (par paquets), les conditions sociales d'échange épistolaire (préséance, salutation, mais aussi « vouvoiement »). Document brut, elles constituent un témoignage privilégié sur l'archevêque exilé dans une situation tragique.

SUMMARY

The 238 Letters of John Chrysostom, dating from his exile between 404 and 407 A.D., convey many a clue about the historical conditions of transmission of the letters, about the material conditions of copy (dictation) and shipping (by lots), about the social conditions of epistolary relationships (precedence, forms of address as well as the use of the polite form). As a raw document, they bear an unparalleled witness on the exiled archbishop in a tragic situation.

«Je suis ici, tu es là et le printemps approche.» De ce genre de billets, ainsi simplifiés par P. Allen¹, il y en a beaucoup parmi les 238 lettres authentiques² de

1. Allen 2006, p. 114.

2. Le recueil conservé en comporte 17 adressées à Olympias et 221 à divers correspondants; il est complété par 5 lettres du prêtre Constantios ou Constantinos. Les *Lettres* 125 et 233 reproduites avec les autres dans le tome 52 de la *Patrologie grecque* (PG) sont inauthentiques. Nous citerons les *Lettres* par leur numéro dans l'édition à paraître aux Sources Chrétiennes – numéro conforme à celui fourni par les manuscrits – et, entre parenthèses, par celui qu'elles ont dans la PG.

Jean Chrysostome, cet Antiochien devenu archevêque de Constantinople et mort en exil en 407. En l'occurrence nous ne serions pas trop infidèles si nous les résumions en ces quelques mots : « Je t'écris, tu ne m'écris pas, console-moi par des nouvelles de ta santé, les Isauriens approchent »... Chacune des lettres de l'exilé, en effet, vise à obtenir des lettres en retour. Plus que jamais – et c'est là sans doute un trait particulier du genre épistolaire –, la correspondance est à elle-même son propre objet !

Est-ce à dire, plus sérieusement, qu'il n'y a aucune information intéressante à attendre de ces lettres ? A.-M. Malingrey et R. Delmaire³ en ont déjà tiré d'importantes analyses littéraires ou historiques ; par exemple, avec quelque 159 correspondants, la prosopographie de l'époque s'enrichit d'autant⁴. De plus, certaines lettres à Olympias sont aussi longues que de petits traités⁵ ; Jean Chrysostome a d'ailleurs rédigé plusieurs écrits sous forme de lettres : l'un à la fin de sa carrière littéraire, le *Quod nemo laeditur nisi a seipso*⁶, l'autre au tout début, l'*Ad Theodorum lapsum* II⁷.

Comme on le voit, l'activité épistolaire a dû être constante chez Bouche d'or tout au long de sa vie. Précisément, malgré le grand nombre de simples billets sans véritable contenu, n'y a-t-il pas dans cette correspondance des éléments d'information à glaner sur le fait épistolaire lui-même, qu'il s'agisse des conditions, matérielles, de rédaction et d'envoi, ou des conditions, sociales, de communication ?

-
3. Jean Chrysostome, *Lettres à Olympias et Première lettre à Innocent* ; Delmaire 1991, 1997 et 2003. Depuis de très nombreuses années, les deux savants ont préparé l'édition des lettres pour Sources Chrétiennes, édition que M.-G. Guérard et moi devons mener à l'achèvement. Cet article est ainsi le résultat de recherches menées en grande partie avec M.-G. Guérard et lui doit beaucoup. Précisons encore que notre édition comportera, à titre informatif, une troisième numérotation, correspondant à l'ordre chronologique que R. Delmaire a établi et que nous n'indiquons pas ici, mais qui devrait beaucoup aider à la lecture des *Lettres*.
 4. Delmaire 1991, p. 103-173 ; Delmaire 1997. Delmaire 2003, p. 218, avant de tirer des *Lettres* de nombreuses informations sur les brigands isauriens, estime malgré tout qu'en général « on n'y trouve presque rien qui concerne l'économie, la société, les institutions et – en définitive – bien peu qui concerne les affaires autres que personnelles ou religieuses ».
 5. Les *Lettres* 2 et 3 à Olympias (VIII et X en SC 13 bis) développent plus encore que d'autres le thème principal de cette série de lettres, à savoir la consolation.
 6. Cette *Lettre d'exil* (SC 103) a pour titre exact ἐπιστολή γραφεῖσα ἀπὸ Κουκουσοῦ τῆς Κιλικίας, ὄντος αὐτοῦ ἐν ἐξορίᾳ, ὅτι τὸν ἑαυτὸν μὴ ἀδικοῦντα οὐδεὶς παραβλάψαι δυνήσεται, πρὸς τὴν μακαρίαν Ὀλυμπιάδα καὶ πρὸς πάντας τοὺς πιστοὺς, « Lettre écrite de Cucuse de Cilicie, alors qu'il était en exil, sur le sujet : "Nul ne pourra nuire à celui qui ne se fait pas tort à lui-même", [et adressée] à la bienheureuse Olympias et à tous les fidèles [de Constantinople]. » Ce traité accompagnait l'une des lettres précédant la *Lettre* 4 (XVII en SC 13 bis), qui en parle, de même que le traité *Ad eos qui scandalizantur* (*Sur la Providence*, SC 79) accompagnait l'une des suivantes. Mais ce dernier texte, comme d'autres ayant un dédicataire sans pourtant relever strictement du genre épistolaire, est le plus souvent désigné comme λόγος dans les manuscrits, et le *Quod nemo laeditur* est le seul à être appelé ἐπιστολή (par 6 manuscrits sur 9, dont 2 ont pour titre λόγος).
 7. Une partie des manuscrits intitulent cette *Lettre-traité à Théodore* (SC 117) ἐπιστολή β', tandis que, de façon significative, l'*Ad Theodorum lapsum* I, généralement désigné comme λόγος α', est parfois appelé λόγος παρανετικὸς ἐν εἰδει ἐπιστολῆς.

Symptomatique à cet égard, une formule, propre à Chrysostome⁸, revient à seize reprises : πέμπε νηάδας ἡμῖν γραμμάτων (ou ἐπιστολῶν), qu'A.-M. Malingrey traduit ainsi : « Envoie-nous des lettres nombreuses comme des flocons de neige. » Reflet de la rigueur des hivers anatoliens, elle est le signe d'un désir plus que d'une habitude, car en réalité, le nombre des lettres reçues, et même envoyées, a été limité. Leur conservation même est exceptionnelle. De fait, comme le constate R. Delmaire⁹, « Aucune lettre n'a été conservée de l'époque où Jean était encore à Antioche, aucune de l'époque où il était sur le siège épiscopal de Constantinople, hormis la première lettre à Innocent [...]. Seules ont été réunies des lettres écrites durant le second exil », entre juin 404 et début 407. Avant tout, c'est donc la question des conditions de transmission de ces lettres qu'il s'agit d'aborder.

Les conditions de transmission des *Lettres*

Lettres conservées et lettres perdues

Des lettres en effet, comme du reste des écrits de l'Antiochien, seule une petite partie a été transmise jusqu'à nous. Malgré la masse impressionnante de ses sermons recueillis sur vingt ans, il n'en reste que 20 % si l'on ne prend en compte que les homélies réputées authentiques, conservées au nombre de 760 sur un total que l'on peut estimer¹⁰ à 4000. Qui plus est, « rapportée à l'ensemble de la production, estime C. Crépey, la part quantitative de la correspondance ne dépasse guère 3 % » en nombre de colonnes dans la *Patrologie*¹¹.

Comment estimer le nombre de lettres écrites par Jean sa vie durant ? À titre de comparaison, P. Allen¹² cite le cas de Sévère d'Antioche, qui au VI^e siècle aurait écrit quelque 3 759 lettres pendant quarante ans, soit 150 par an ou une tous les deux ou trois jours. Le chiffre semble pertinent pour Jean aussi, sur quarante ans également¹³, si l'on prend pour point de départ chronologique l'une de ses premières œuvres, la lettre à Théodore précisément, qui est datée par son éditeur moderne de 367-368 ; dans cette hypothèse, un peu plus de 6 % des lettres seraient conservées¹⁴. C'est un peu moins

8. Une occurrence similaire se trouve dans la troisième *Lettre* de Constanti(n)os (239 PG).

9. Delmaire 1991, p. 71.

10. Bady 2010, p. 150.

11. Crépey 2007, p. 34.

12. Allen 2006, p. 121.

13. Jean Chrysostome, *À Théodore*, p. 10, n. 2.

14. Si l'on imagine que Jean a écrit toute sa vie au rythme d'une lettre par jour comme entre septembre et novembre 404, le chiffre serait même de 13 500 lettres, dont il resterait aujourd'hui quelque 1,76 %.

qu'Augustin, dont on connaît environ 300 lettres seulement¹⁵, bien qu'il mît plus de soin que son confrère constantinopolitain à la transmission de ses propres écrits.

Concernant la période de l'exil, particulièrement favorable à la correspondance, du moins au début, il est permis de croire que les 238 lettres parvenues représentent la quasi-totalité des courriers rédigés en deux ans et demi. En effet, quand Jean évoque dans une lettre une ou plusieurs autres de ses lettres, il est possible de les identifier, sauf exceptions. Quant à la baisse du rythme de rédaction des lettres dès l'hiver 404, comme nous le verrons, elle peut s'expliquer autant par les circonstances que par la prise de conscience, chez Chrysostome, d'un isolement accru.

De façon générale, les conditions de transmission des œuvres de Chrysostome sont très incertaines : par exemple ses homélies, à l'origine prises en note par des tachygraphes (si du moins elles ont bien été prononcées), sont connues souvent dans un état remanié, au sein de séries artificielles. Dans le cas des lettres, on peut espérer que l'activité révisionnelle ou le remaniement ont été plus réduits que pour les homélies. L'authenticité, du moins, des pièces du recueil est étayée par la tradition manuscrite et garantie, en quelque sorte, par la brièveté et la banalité de beaucoup d'entre elles.

Les raisons de la disparition ou de la conservation des lettres

Les raisons de leur non-conservation ou de leur destruction sont multiples. La première raison est propre à Jean Chrysostome : Jean avait assez d'ennemis, notamment à Constantinople, à même de faire disparaître toute archive après son départ. Les autres raisons relèvent d'un phénomène général. Tout d'abord, la plupart des lettres étant sur papyrus et non sur parchemin, elles se conservaient moins bien sur ce support périssable. Ensuite, les accidents comme les incendies étaient encore plus courants alors qu'aujourd'hui et n'ont certes pas manqué en seize siècles. Enfin, la perte des lettres de la plupart des auteurs de l'époque peut aussi s'expliquer par la mentalité ou la culture du temps en dehors des cercles de lettrés : d'ordinaire les lettres, document éphémère plutôt qu'œuvre littéraire, n'étaient pas considérées comme devant être conservées. Les exceptions sont le fait d'auteurs ou de correspondants

15. Du côté des Pères grecs, le corpus épistolaire est somme toute réduit : sans compter les lettres isolées ou faussement attribuées, et en dehors des trois grandes collections – celle d'Isidore de Péluse (plus de 2000 lettres, *Clavis Patrum Graecorum* 5557-5558), de Nil d'Ancyre (1061 lettres, CPG 6043) et de Barsanuphe et de Jean de Gaza (848 lettres, CPG 7350) –, on peut citer Grégoire de Nazianze, qui a « édité » sa propre correspondance (249 lettres, CPG 3032, sans oublier les 7 ou 8 épîtres versifiées, CPG 3037) et celle de Basile (366 lettres, CPG 2900), les trois collections épistolaires de Théodoret de Cyr (230 lettres, CPG 6239-6278), les 167 lettres de Procope de Gaza (CPG 7435), les 156 lettres de Synésius de Cyrène (CPG 5640), les 61 lettres d'Évagre le Pontique (CPG 2437), les 46 lettres de Firmus de Césarée (CPG 6120), les 29 lettres de Grégoire de Nysse (CPG 3167) et les dizaines de lettres d'Athanase, de Cyrille d'Alexandrie ou de Maxime le Confesseur, et d'autres encore. Le « petit reste » des lettres de Jean Chrysostome forme donc malgré tout l'un des rares et des plus riches recueils épistolaires de la période.

mettant un soin très net à la copie et au classement des écrits en leur possession, avec un personnel assez nombreux et une bibliothèque fournie. Même les lettres de personnages éminents comme l'archevêque de Constantinople ne semblent pas avoir été archivées. Qui plus est, Chrysostome ne semble pas s'être intéressé à la pérennité de son œuvre ni à sa diffusion. C. Crépey le dit bien¹⁶ :

« Toutes les lettres sont écrites pour un interlocuteur bien déterminé, et pour lui seul. Elles ne sont pas rédigées avec l'idée, de la part de l'auteur, qu'au-delà de son destinataire particulier, la lettre a vocation à être publiée pour être connue d'un public plus large, voire pour être exposée à l'admiration de la postérité. De ce point de vue, on pourrait dire qu'il ne s'agit pas d'une production littéraire au sens strict du terme, celui qui serait attaché à l'intention de l'auteur, même si la force du texte, dans son contenu et dans sa forme, lui confère ici, en quelque sorte par surcroît, une valeur littéraire incontestable. Une universalité du message n'est pas recherchée, mais elle se dégage d'elle-même. »

Dans ces conditions, la conservation d'une aussi belle collection est plutôt surprenante et doit à son tour être expliquée. Le motif paraît évident : dans un contexte où la cause ou la mémoire de Jean devait être défendue, les *Lettres* pouvaient légitimement servir d'*ultima verba* – ou de « testament spirituel », pour reprendre l'expression de C. Crépey – et d'illustration au thème du juste persécuté. Consolation morale puissante pour les amis de Chrysostome, c'était aussi un objet de propagande politique pour les johannites, qui ont dû jouer un rôle majeur dans la conservation et la diffusion de l'œuvre chrysostomienne dans son ensemble.

Enfin, même inégale, la qualité littéraire des *Lettres* – surtout celles adressées à Olympias, louées par Photius¹⁷ – et le nom de Chrysostome ont visiblement joué un rôle dans leur transmission. Certes, au début du XIV^e siècle, Bouche d'or ne fait pas partie des Pères cités comme modèle d'épistoliers par Joseph Rhacendytès¹⁸. Mais l'on trouve des échos chrysostomiens chez divers auteurs byzantins, par exemple l'expression γραμμάτων νηράδας dans la *Lettre* 134 de Nicéphore Grégoras ou ταῖς νηράσι τῶν ἐπιστολῶν dans la *Lettre* 17 de Manuel II Paléologue¹⁹. Et outre les manuscrits de collections épistolaires dans lesquels le recueil chrysostomien a parfois

16. Crépey 2007, p. 36.

17. *Bibliothèque*, cod. 86 : « Il a usé dans ces lettres de sa manière d'écrire coutumière, car il a de l'éclat et de la clarté et l'agrément y fleurit avec l'art de convaincre ; toutefois, il semble y avoir plus de soin dans la composition de celles qu'il a adressées à Olympias. »

18. Joseph Rhacendytès, Σύνοψις ῥητορικῆς, p. 559, cite plutôt Grégoire de Nazianze, Basile, Grégoire de Nysse, Synésius, Libanios et Michel Psellos : ἔχεις ἀρχέτυπα εἰς ἐπιστολάς τὸν μέγαν Γρηγόριον, τὸν μέγαν Βασίλειον, τὸν Νύσσης Γρηγόριον, τὸν Συνέσιον, τὸν Λιβάνιον, τὸν σοφώτατον Ψελλόν, καὶ εἴ τις τοιοῦτος.

19. Parmi les exemples que permet de trouver l'incipitaire de Grünbart 2001 (p. 204 et p. 36), on remarquera la *Lettre* 14 de Joseph Bryennius (ca 1350-1432) avec le même *incipit* que la *Lettre* 95 (40 PG) de Chrysostome, Οἶδά σου τὴν ἀγάπην τὴν γνησίαν καὶ θερμὴν ; de même, cinq lettres de Michel Choniates (ca 1138-ca 1222) commencent comme les *Lettres* 138 et 157 (132 et 149 PG) par Βαβαί ; le métropolitain d'Athènes sertit régulièrement ses lettres de morceaux chrysostomiens, comme l'a remarqué Grünbart 2005, p. 51.

été copié²⁰, des extraits sont montrés en exemples dans le *Palatinus Graecus* 356 de Heidelberg, datant du XIV^e siècle (voir *infra*, p. 185).

Les lettres d'exil, même si elles sont moins « nombreuses que des flocons de neige », illustrent donc assez bien, d'un point de vue externe, les succès et les limites de la transmission de corpus épistolaires. Prenons à présent le point de vue interne aux lettres elles-mêmes, pour essayer d'en tirer des renseignements sur les conditions de rédaction et d'envoi.

Les conditions de rédaction et d'envoi

Les conditions de rédaction et de copie

Jean Chrysostome fait parfois allusion à la pratique de ses correspondants concernant la dictée, qui était d'usage courant dans l'Antiquité tardive²¹. Ainsi dans la *Lettre* 125 au diacre Théodote²², écrite d'Arabissos pendant l'été 406 :

« Après avoir reçu une première lettre, nous en avons reçu une seconde, les deux le même jour, et nous en avons éprouvé une grande joie. La seconde lettre avait quelque chose de plus : elle nous mettait sous les yeux non seulement des paroles mais encore ton écriture. Ce qui a ajouté à notre joie, c'est que nous avons vraiment vu non seulement l'image de ton âme ardente et sincère, mais encore celle de ta main. »

L'*autographia* était donc pratiquée dans des cas spéciaux, en l'occurrence pour faire plaisir à quelqu'un. *A silentio*, comme Jean n'en profite pas pour souligner le fait qu'il écrit de sa main, on peut penser que ce n'est pas le cas. Il fait aussi allusion au cas inverse ; écrivant à Amprucla, diaconesse de Constantinople, Jean se plaint en des termes très clairs :

« Tu nous as beaucoup peiné, dans notre éloignement, de ne pas avoir daigné nous écrire. Je sais bien que ce n'était pas par négligence [...], mais parce qu'il n'y avait personne pour prendre la dictée (διὰ τὸ μηδένα εἶναι τὸν ὑπογράφοντα). Il aurait fallu nous écrire dans la langue de ton pays et de ta main (ἐχρῆν τῆ ἐγχωρίῳ σου γλώττῃ ἡμῖν ἐπιστεῖλαι καὶ τῆ χειρὶ τῆ σῆ)²³. »

Par conséquent, même si Amprucla, dont le nom garde sans doute la trace d'une origine latine (Procla ou Procula ?), avait particulièrement besoin d'un secrétaire grec, la dictée semble avoir été une règle générale autour de Chrysostome, du moins dans le cas des lettres, et l'écriture autographe une exception – la signature mise à part.

20. Mentionnons, du XI^e au XVI^e siècle, les *Vaticani Graeci* 712 et 1759, le *Neapolitanus* II A 28, le *Laurentianus Pluteus* LVII 34 ou le *Bruxellensis* 7683-86 (1194).

21. Voir entre autres Dekkers 1952 ; Petitmengin et Flusin 1984 ; Dorandi 2000, p. 51-75.

22. 68 PG.

23. *Lettre* 228 (103 PG).

G. Constable²⁴ donne une raison à cet usage :

« L'écriture était un dur labeur et était considérée par beaucoup comme incompatible avec l'effort intellectuel voulu de la part des auteurs, dont peu, quand bien même ils auraient su faire, avaient le temps de préparer les tablettes, le papyrus ou le parchemin, les stylets et l'encre nécessaires pour écrire une lettre. »

Aussi, sauf lorsqu'il s'agit d'un destinataire habitué à écrire lui-même, comme Constanti(n)os²⁵, lorsque Jean dit²⁶ qu'il veut recevoir des nouvelles de la main de ses correspondants, sans doute ne parle-t-il que des signatures, ou emploie-t-il une simple image, étant donné qu'il mentionne la langue – en français moderne il est préférable de traduire par « bouche » – aussi bien que la main : « Nous voulons l'apprendre de ta propre bouche et de ta propre main²⁷. »

Cependant, il n'existe pas d'indices clairs montrant que l'habitude de Jean était la dictée. On peut seulement se demander si en exil, isolé comme il l'était, Jean n'écrivait pas lui-même ses lettres. Il se pourrait bien que ce ne soit pas le cas, car il eût été hautement improbable que nous possédions la collection de ses lettres s'il avait été vraiment tout seul dans son exil. « Beaucoup allaient le visiter depuis Antioche et le reste de la Syrie et de la Cilicie », précise Sozomène²⁸, au point que « toute la ville d'Antioche se déplaçait vers l'Arménie » pour voir ou entendre Jean, dit Palladios²⁹. Il dit lui-même que ses besoins matériels étaient tous pris en charge à Cucuse, où il résidait chez un homme riche nommé Dioscoros :

« Les choses nécessaires nous viennent en abondance de toutes parts, tous nous accueillent en toute bienveillance et cependant la bourgade est très isolée. Mais mon Seigneur Dioscoros s'est trouvé être ici ; il m'a envoyé à Césarée un serviteur exprès, me priant et me suppliant de ne pas préférer une autre maison à la sienne et beaucoup d'autres (ont fait de même). J'ai cru devoir lui donner la préférence sur eux et je suis descendu chez lui. Il est tout pour nous, au point que je ne cesse de me récrier contre lui à cause de son extrême générosité et de son désir que rien ne manque. À cause de nous, il s'est transporté à la campagne, afin de nous entourer de prévenances, et il nous prépare pour l'hiver une demeure convenable, faisant tout et mettant tout en œuvre pour cela ; en un mot, il ne néglige rien pour notre service. Beaucoup d'autres intendants et économes, ayant reçu de leurs maîtres des ordres par écrit, arrivent sans cesse, prêts à nous soulager de toutes manières³⁰. »

Lorsque Jean demande du papyrus et de l'encre au riche Harmatios, ce n'est pas parce qu'il manque de ce type de matériel, mais qu'il veut des nouvelles de lui :

24. Constable 1976, p. 42. Je traduis de l'anglais.

25. *Lettre 57* (225 PG).

26. *Lettres 203 et 206* (187 et 190 PG).

27. Βουλόμεθα δὲ καὶ παρὰ τῆς γλώττης τῆς σῆς καὶ παρὰ τῆς χειρὸς τῆς σῆς ταῦτα δηλοῦσθαι (*Lettre 203*). Βουλόμεθα καὶ παρὰ τῆς γλώττης τῆς σῆς καὶ παρὰ τῆς δεξιᾶς τῆς σῆς ταῦτα μαθάνειν (*Lettre 206*).

28. Sozomène, *Histoire ecclésiastique* VIII, 27, 8, SC 516, p. 358-359.

29. Palladios, *Dialogue* XI, 83-84, SC 341, p. 222-223.

30. *Lettre 13 à Olympias* (PG) = *Lettre VI* (SC 13 bis, p. 127-129).

« Eh quoi ? tu m'as donné largement l'autorisation de commander à tes gens en toute liberté ce dont nous avons besoin, mais ce dont nous avons le plus besoin tu m'en as privé, je veux dire de tes lettres qui nous parlent de ta santé. Ne sais-tu pas que pour ceux qui aiment très sincèrement, comme c'est notre cas en ce moment, c'est important et précieux ?

Si tu veux nous faire une faveur, mon très honorable Maître, laisse de côté le soin d'ordonner à tes gens de s'occuper de nous dans les besoins matériels – nous n'avons aucun besoin dans ce domaine, car tout nous arrive comme de source –, et fais-nous l'immense faveur d'un morceau de papyrus (χάρτα) et d'un peu d'encre ; ce dont nous désirons par-dessus tout tirer notre joie, c'est que tu nous donnes régulièrement des nouvelles de ta santé et de toute ta maison³¹. »

Dans ces conditions, l'hypothèse de R. Delmaire est séduisante, celle des « envois groupés », « à savoir des paquets de lettres envoyées ensemble et donc écrites à la même date, qui seraient restées unies dans les archives de Jean et transmises plus tard à la suite les unes des autres dans les manuscrits »³². Un secrétaire à ses côtés, sinon un tachygraphe professionnel, du moins un ami ou un serviteur instruit a pu noter, copier, conserver et ordonner les lettres sous la dictée et d'après les instructions de Jean là où les conditions de son exil le permettaient, surtout en 404 et au début de 405. Les notes prises sous la dictée ont pu revêtir une forme sténographique, nécessitant dès lors une étape supplémentaire de déchiffrement et de copie, mais rien ne permet de l'assurer. Lorsque l'exemplaire à envoyer était copié, ce secrétaire ajoutait les salutations et titres honorifiques des destinataires conformément à l'usage. Les « brouillons », quant à eux, ou leurs copies, étaient joints à la collection en cours de formation.

Pour Jean Chrysostome, cet usage pourrait bien être attesté à la fin de la première *Lettre* à Innocent, où figure non seulement la salutation voulue : Ἐρωόμενος ὑπερέυχου μου, δέσποτα τιμώτατε καὶ ὀσιώτατε (« Porte-toi bien et prie pour moi, très honorable et très saint Maître »), suivie, dans certains manuscrits, d'un mot personnel, de la main sans doute de l'auteur : Ἐγὼ σοῦ τῆς γνησίας ὀναίμην ἀγάπης (« Quant à moi, qu'il me soit donné de jouir de ta sincère amitié »), mais aussi la mention, faite vraisemblablement par un secrétaire, d'autres copies : Τὰ αὐτὰ ἐγράφη πρὸς Βενέριον, ἐπίσκοπον Μεδιολάνου, καὶ Χρωμάτιον, ἐπίσκοπον Ἀκυληίας (« La même lettre a été adressée aussi à Vénérius, évêque de Milan et à Chromace, évêque d'Aquilée »)³³.

Une certitude : à défaut de préparer leur publication, Jean tenait un compte soigneux de ses lettres, puisqu'il est capable de dire combien il en a reçu et combien il en a envoyé. Ainsi dans une lettre à Théodote, diacre, écrite pendant l'hiver 404-405 : « Tu as reçu de nous autant de lettres que tu nous en as envoyées, moins une³⁴. »

31. *Lettre* 132 (75 PG).

32. Delmaire 1991, p. 98.

33. A.-M. Malingrey, en SC 342, p. 95, traduit ainsi l'ensemble : « Porte-toi bien et prie pour moi, très vénérable et très saint maître. Quant à moi, qu'il me soit donné de jouir de ta sincère amitié. La même lettre a été adressée aussi à Vénérius, évêque de Milan et à Chromace, évêque d'Aquilée. »

34. *Lettre* 140 (137 PG).

Les conditions d'envoi

Jean Chrysostome n'envoyait pas une lettre quand il le voulait. Le *cursus publicus* était bien sûr réservé à l'administration impériale ; les évêques n'y avaient droit que s'ils étaient attendus à un concile impérial. G. Constable³⁵ résume bien les conditions dans lesquelles les lettres pouvaient être envoyées :

« Des messagers fiables étaient difficiles à trouver, et à moins qu'un auteur ait eu à sa disposition un certain nombre de coursiers professionnels, ce qui n'était le cas que dans les cours et les chancelleries les plus importantes, il pouvait attendre longtemps un messenger convenable ou même le hasard d'un voyageur allant dans la bonne direction. Bien des lettres ont été écrites précisément parce que l'occasion de les donner à un porteur se présentait. »

L'exilé illustre lui-même ce propos dans une lettre à Marinien, écrite d'Arabissos au printemps 406 :

« Pour le reste des hommes, le printemps est agréable parce qu'il embellit de fleurs la vue de la terre et qu'il transforme tout en prairie ; mais à moi, il offre une grande satisfaction, celle d'être avec ceux qui sont mes amis, grâce à des lettres [...]. Mais lorsque le moment favorable a ouvert les chemins du voyage et délié les liens de notre langue, ayant envoyé d'ici le prêtre qui vit avec nous, nous l'avons adressé comme messenger à Ta Noblesse pour avoir des nouvelles de ta santé³⁶. »

La fermeture de la mer en hiver (de novembre à mars en général) créait une contrainte supplémentaire³⁷. Le reclus de Cucuse, empêché de voyager et éloigné de tout port, emploie à quatre reprises³⁸ l'image d'une « seconde traversée en mer » (δεύτερον πλοῦν) – comme s'il avait raté un premier bateau – pour désigner la correspondance comme solution de remplacement palliant son immobilité forcée.

Les difficultés de communication pendant l'hiver expliquent d'ailleurs peut-être pourquoi une grande partie – près de la moitié – des 238 lettres de Chrysostome datent de la période *précédant* l'hiver. Les chiffres suivants, donnés d'après les datations établies pour 226 lettres par R. Delmaire³⁹, selon trois degrés de précision (mois, saison, période de l'année⁴⁰), semblent le confirmer, tout en réservant quelques surprises.

35. Constable 1976, p. 53. Voir aussi Gorce 1925.

36. *Lettre* 145 (128 PG). Voir aussi la *Lettre* 149 (144 PG) : « Fais-nous la grâce d'une lettre qui donne des nouvelles de ta santé. Bien que cela soit difficile à cause de la longueur du voyage et par le fait que ce pays est très éloigné d'une voie publique. »

37. Crogiez 2002, p. 60, apporte des nuances : « Les exceptions à la règle du *mare clausum* sont tout de même nombreuses. »

38. *Lettres* 54, 81, 191, 201 (222, 27, 84, 93 PG).

39. Delmaire 1991, p. 71-180. Les datations proposées dans cet article ont été affinées pour l'édition Sources Chrétiennes.

40. Les chiffres indiqués pour les mois correspondent donc non aux chiffres réels, mais à ceux qui sont justifiés ; ils doivent être combinés avec ceux indiqués pour les saisons et les périodes de l'année. Par commodité, les saisons sont considérées par mois entiers : du 1^{er} septembre au 30 novembre pour l'automne, du 1^{er} décembre à fin février pour l'hiver, etc.

janvier	0	juillet	3
février	0	août	6
mars	0	septembre	50
avril	0	octobre	27
mai	0	novembre	24
juin	1	décembre	1
hiver	39	été	18
printemps	48	automne	3
début d'année	1	fin d'année	5
total hiver	46	total été	28
total printemps	48	total automne	104

Ces chiffres sont d'autant plus significatifs qu'une partie des correspondants habitaient des régions accessibles par voie terrestre – mais il est vrai que les routes menant à Cucuse étaient impraticables dès le mois de novembre. Les chiffres pour le mois de novembre et l'hiver sont malgré tout importants, et s'expliquent par les presque 100 lettres que Jean a composées à l'automne 404 lorsqu'il avait encore l'espoir de trouver des défenseurs. Le silence de Jean au printemps, et encore en été, reste à expliquer : est-ce parce qu'en juillet-août 404, Jean est sur les routes pendant huit semaines ? Ou est-ce parce qu'en ces saisons l'affluence de visiteurs et le climat lui ont moins fait ressentir le besoin d'une consolation épistolaire, lui qui préférait visiblement à la froidure, dont il se plaint régulièrement, la chaleur, qu'il mentionne plus volontiers (76 emplois de mots de la racine de θερμός sur 77) pour l'associer à l'amitié⁴¹ ?

Rappelons tout de même avec R. Delmaire⁴² :

«[...] la répartition très irrégulière et déséquilibrée des lettres durant la période [...] 5 sont écrites avant d'arriver à Cucuse, 97 entre septembre et novembre 404, 40 durant l'hiver de cette année, 24 en 405, 43 en 406 [...], enfin une seule⁴³ en 407. On voit déjà par ces chiffres que les liens se distendent vite entre Jean et ses correspondants et que peu de relations ont survécu à l'hiver de la première année d'exil. Outre le temps qui passe, il faut en rendre responsables les difficultés croissantes à trouver des messagers à partir de 405, quand les brigands isauriens se font menaçants autour de Cucuse, et surtout à partir de l'hiver 405-406 qui voit Jean fuir Cucuse pour errer dans les montagnes, se réfugier à Arabissos avant qu'une nouvelle fuite l'amène finalement dans une citadelle indéterminée. Il était difficile de trouver des volontaires prêts à risquer leur vie sur des routes peu sûres pour porter des lettres à un exilé dont on n'était même plus certain de l'adresse du moment.»

À quoi il faut ajouter que Jean est malade au moins à deux reprises, pendant les hivers 404-405 et 405-406. En outre, les messagers ne sont pas toujours fiables : Jean se plaint de ne pas avoir reçu une lettre qui était annoncée, car «l'homme, dit-il, n'a

41. Il se plaint tout de même parfois de la chaleur, comme dans la *Lettre 25* (120 PG).

42. Delmaire 1997, p. 302.

43. Ou plutôt trois, d'après la chronologie affinée de R. Delmaire pour l'édition Sources Chrétiennes.

paru nulle part»⁴⁴. Nul cadeau à espérer par ailleurs, comme il le signale lucidement à son correspondant, un certain Alphios :

«Ce que tu as dit nous avoir envoyé, personne ne l'a apporté ici, mais le porteur a dû s'enfuir par crainte des brigands. Nous te prions de ne rien envoyer, pour ne pas t'attirer d'ennuis et d'embarras. Tu fais de grands cadeaux : la sincérité et la ferveur de tes sentiments⁴⁵.»

Sur le silence croissant de ses correspondants, il faut rappeler l'édit impérial du 18 novembre 404 ordonnant aux évêques de communier avec Arsace, Théophile et Porphyre (*Code théodosien* XVI, 4, 6) sous peine de destitution et d'emprisonnement ; peu après un autre édit menace également les laïcs. Des correspondants évêques, seul Helladios reste fidèle à Jean, renonçant ainsi à son siège de Laodicée. Dès lors, Jean lui-même non seulement abandonne la plupart de ses démarches, notamment auprès de plusieurs hauts dignitaires, mais cesse peu à peu d'écrire.

Du côté du destinataire comme des destinataires, la correspondance n'était donc pas sans risque. Ce risque donne plus de valeur encore aux lettres conservées, dont l'envoi fut de plus en plus difficile. En somme, s'il y a eu des flocons de neige, ce sont plutôt ceux qui, tombés sur Cucuse, ont bloqué, avec les édits impériaux, l'envoi de lettres pour l'exilé en mal de soutien moral, ecclésial et politique.

Les conditions sociales d'échange épistolaire

La règle de préséance

À douze reprises au moins, Jean fait référence à une sorte de règle de préséance qu'A.-M. Malingrey et R. Delmaire ont bien relevée : un personnage de haut rang devait attendre que l'inférieur écrive le premier. En tant qu'archevêque, Jean Chrysostome pouvait attendre longtemps. Il répond donc avec plaisir à Castos, Valère, Diophante et Cyriaque, « simples » prêtres d'Antioche, et les félicite :

«Le fait de m'avoir écrit, de vous être précipités pour nous écrire les premiers (τὸ προτέρους ἐπιτηδῆσαι τοῖς πρὸς ἡμᾶς γράμμασιν) et d'avoir réclamé une lettre de ma part qui dépasse la mesure d'une lettre a prouvé que vous avez pour moi une amitié insatiable et passionnée⁴⁶.»

La règle, en réalité, était mal respectée, ou du moins comportait une grande souplesse : elle était plutôt l'objet d'un jeu raffiné où sa transgression pouvait passer pour une marque d'amitié et était un moyen d'obtenir la lettre escomptée. Plutôt bon gré que mal gré, Jean Chrysostome aimait ainsi « faire le premier pas » ou « se précipiter »,

44. *Lettre* 92 (37 PG).

45. *Lettre* 90 (35 PG).

46. *Lettre* 54 (222 PG). Voir aussi la *Lettre* 20 (200 PG) à Callistrate, évêque d'Isaurie, que Chrysostome remercie d'avoir écrit en premier.

plus précisément « sauter sur l'occasion » (ἐπιτηδήσαι : le terme est employé par l'exilé de façon constante), par exemple en écrivant le premier à l'évêque Magnos :

« Bien que tu ne nous aies pas écrit, nos Seigneurs les prêtres étant arrivés, nous qui nous souvenons de ta vieille amitié, qui admirons la douceur de ton caractère, le courage de ton âme et connaissons l'affection que tu nous as toujours témoignée, nous nous sommes précipité pour écrire le premier à Ta Grâce (πρότεροι τοῖς πρός τὴν σὴν ἐμμέλειαν ἐπετηδήσαμεν γράμμασιν)⁴⁷. »

Il agit de même avec l'évêque Heortios, en alléguant l'opportunité :

« [...] mais puisque c'est peut-être la rareté des messagers qui t'a empêché [de nous écrire] et que nous, nous avons trouvé des gens pour aller vers Ta Révérence, nous nous sommes précipité pour écrire le premier à Ton Honneur⁴⁸. »

Il s'adresse encore à des personnes qu'il ne connaît que de réputation et dont l'éloge sert de prétexte à la lettre : le prêtre Basile⁴⁹ qu'il loue pour son zèle contre les païens, ou Severa, dame noble d'Antioche dont la foi lui a été vantée :

« Bien que nous ne t'ayons jamais vue, nous nous sommes précipité pour écrire le premier à Ta Révérence en te demandant de nous écrire quand ce sera possible⁵⁰. »

Il s'exécute, enfin, sans trop maugréer, et même avec obligeance, face à la demande du prêtre Romain :

« Notre silence récent n'est pas de la négligence, mais nous attendions de recevoir une lettre de Sa Révérence. Puisqu'il nous a demandé de lui écrire le premier, eh bien ! Nous le faisons et nous le prions d'en faire autant pour nous régulièrement⁵¹. »

Inversement, il n'hésitait pas à souligner avec insistance son initiative pour alourdir son reproche et mieux obliger son correspondant à répondre. Il est on ne peut plus clair dans sa missive à Hésychius, personnage de haut rang à Constantinople :

« Eh quoi ? Alors que tu nous aimes passionnément [...], tu n'as pas daigné nous écrire, mais tu as supporté le silence que tu imposais à ta passion ! Quelle en est la raison ? Moi, je ne peux le dire ; ce serait à toi, après avoir rompu le silence, de nous dire la raison de ton silence. C'est pourquoi nous nous sommes précipité pour écrire le premier à Ta Noblesse, afin que tu n'aies pas d'échappatoire⁵². »

Ce qu'il écrit au prêtre Théophile n'est pas sans ironie non plus :

« Puisque j'ai pris l'initiative de t'écrire (ἐπειδή σοι τὴν θύραν ἀνέωξα τοῦ γράφειν), montre-moi que ce n'était pas la négligence qui était auparavant cause de ton silence, mais que tu attendais de recevoir de nous la permission d'écrire (τὸ παρ' ἡμῶν ἀναμένειν λαβεῖν τοῦ γράφειν τὴν παρησίαν) ; envoie-nous des lettres nombreuses comme des flocons de neige⁵³. »

47. Lettre 80 (26 PG).

48. Lettre 84 (30 PG).

49. Lettre 82 (28 PG).

50. Lettre 62 (229 PG).

51. Lettre 76 (22 PG).

52. Lettre 217 (198 PG).

53. Lettre 24 (119 PG).

Dans certains cas, la règle comporte une telle part de jeu qu'elle peut rendre opaque la stricte hiérarchie des positions sociales et il semble que ce soit l'archevêque qui soit en position d'obligé. Quand lui écrit Alypius, qui était – peut-être⁵⁴ – gouverneur de Thébaïde en 395-396, la situation n'est pas pour déplaire à l'écrivain qui est aussi, à l'évidence, un épistolier compulsif :

«Toi, tu as craint qu'après avoir sauté le premier sur l'occasion par la lettre que tu m'as écrite, tu "n'encoures le reproche de précipitation" (ἔδεισας μὴ τῷ πρότερος ἐπιτηδῆσαι τοῖς πρὸς ἡμᾶς γράμμασιν προπετείας μέμψει περιπέσης) – car j'emploierai tes propres termes –; moi, loin de t'écrire que je te reproche de la négligence du fait de ta lenteur, je t'ai plutôt félicité de m'avoir écrit le premier. En disant cela, j'utilise à nouveau ton propre jugement pour démontrer ceci : "La plus grande marque d'affection, dis-tu, c'est de parler à ses amis même lorsqu'ils se taisent." Puisque la crainte, que tu éprouvais à tort, d'être accusé de précipitation, n'a plus lieu d'être et qu'il a été démontré que c'est plutôt un signe d'amitié, envoie-nous maintenant des lettres nombreuses comme des flocons de neige⁵⁵.»

Dans ces lignes – les rares où l'épistolier cite littéralement des mots de son correspondant –, les *topoi* de la politesse byzantine se laissent deviner : quand la personne de rang inférieur écrivait à celle de rang supérieur, en guise de *captatio benevolentiae*, elle devait vraisemblablement prier le destinataire d'excuser sa « précipitation » ou son « audace » éventuelle et, en réponse, le destinataire devait l'excuser. Dans une autre lettre à Amprucla, à la fois diaconesse et dame de la noblesse, c'est sans doute ce que fait le prélat :

«Ce n'est pas audace si tu t'es précipitée pour nous écrire en premier (μὴ τόλμαν εἶναι τὸ προτέραν τοῖς πρὸς ἡμᾶς ἐπιτηδῆσαι γράμμασιν); ne regarde donc pas comme une faute ce qui est infiniment digne d'éloge. Pour nous, c'est de ta part la preuve d'une bouillante et fervente amitié⁵⁶.»

Il fallait donc, visiblement, s'excuser d'écrire, mais aussi – autre raffinement de la politesse –, s'excuser de ne pas avoir écrit plus tôt. Jean Chrysostome pardonne ainsi la lenteur épistolaire de Marcianos et Marcellianos, notables d'Antioche, tout en applaudissant leur « témérité » :

«Le prétexte que vous invoquiez naguère pour vous excuser n'était pas valable, vous l'avez bien prouvé maintenant en vous précipitant pour écrire les premiers, alors que vous n'aviez pas reçu de lettre (μὴ δεξάμενοι γράμματα καὶ πρότεροι τῷ γράφειν ἐπιτηδῆσαντες). Telle est la nature de l'amitié : elle ne supporte pas de garder le silence, mais, au risque d'être taxée de témérité (κὰν θρασύτητος μέλλη κρίνεσθαι), elle fait ce qu'elle doit. Quant à nous, nous sommes si loin de vous avoir écrit en croyant le faire en premier que nous vous tressons des couronnes et nous le proclamons : maintenant plus que jamais nous savons que vous êtes nos amis passionnés et sincères, non pas seulement pour avoir écrit, mais pour avoir écrit les premiers⁵⁷.»

54. Delmaire 1991, p. 106.

55. *Lettre* 202 (186 PG).

56. *Lettre* 207 (191 PG).

57. *Lettre* 58 (226 PG).

La salutation

Autre règle épistolaire : la salutation, à laquelle Jean Bouche d'or fait référence à vingt-six reprises en employant systématiquement l'expression τὴν ὀφειλομένην σοι πρόσρησιν ἀποδιδόαμεν (*sic*), « nous t'adressons la salutation d'usage », plus précisément, la « salutation due ». Le vocabulaire de la dette est en effet pour l'Antiochien l'image privilégiée de l'échange épistolaire comme de la relation amicale elle-même ; il explicite ce *topos* plusieurs fois, comme dans cette lettre où il se réclame de Paul :

« La dette de l'amitié s'accroît toujours et c'est toujours un dû : « Vous ne devez rien à personne (μηδενὶ μηδὲν ὀφείλετε), dit l'Apôtre, sinon de vous aimer les uns les autres » (Rm 13, 8). Chaque jour nous la réclamons et, recevant toujours cette dette de votre part en abondance, nous pensons n'en avoir jamais reçu la totalité. Ne cessez donc pas d'acquitter cette noble dette porteuse d'un double plaisir ; en effet, ceux qui paient et ceux qui reçoivent éprouvent le même plaisir, puisque les uns et les autres s'enrichissent également par son paiement⁵⁸. »

La salutation par lettre n'était donc pas le plus pénible des devoirs pour Jean Chrysostome ; or sa correspondance n'en comporte presque aucune. Comme nous l'avons rappelé, la plupart des lettres antiques conservées sont en réalité des brouillons, ou plus exactement des copies qui ont été faites avant l'envoi de l'exemplaire « original » et gardées dans les archives de leur auteur. Par commodité, cet auteur ou son secrétaire se dispensait d'y copier les salutations initiale et finale⁵⁹ : en tout état de cause, seul est indiqué, en guise de titre, le nom du destinataire au datif, parfois qualifié par son statut ecclésial ou social. Dans le cas de Jean Chrysostome, la première lettre à Olympias a exceptionnellement gardé dans certains manuscrits, dont le *Patmiacus* 162, du XI^e siècle, la salutation voulue : Τῇ δεσποίνῃ μου αἰδεσιμωτάτῃ καὶ θεοφιλεστάτῃ διακονίσσῃ Ὀλυμπιάδι Ἰωάννης ἐπίσκοπος ἐν κυρίῳ χαίρειν (« À ma Dame la diaconesse Olympias, très vénérée et très aimée de Dieu, Jean, évêque, salut dans le Seigneur »). De même la première *Lettre* à Innocent, dans les manuscrits où elle n'accompagne pas le recueil des *Lettres* : Τῷ δεσπότηι μου τῷ αἰδεσιμωτάτῳ καὶ ὀσιωτάτῳ ἐπισκόπῳ Ἰννοκεντίῳ Ἰωάννης ἐν κυρίῳ χαίρειν (« À mon Maître, le très vénérable et très saint évêque Innocent, Jean, salut dans le Seigneur »). La salutation finale y figure également comme on l'a vu : Ἐρωμένως ὑπερέυχου μου, δέσποτα τιμιώτατε καὶ ὀσιώτατε. Une salutation finale, assez similaire, se lit aussi dans un manuscrit de l'*Ad Theodorum lapsus* II : Ἐρωσθαί σε εὐχόμεθα ἐν κυρίῳ. Ἀμήν (« Nous prions pour que tu ailles bien, dans le Seigneur. Amen »)⁶⁰.

58. *Lettre* 76 (22 PG). Voir aussi la *Lettre* 101 (130 PG) : « Ceux qui prennent à la gorge leur débiteur ne leur réclament pas avec autant de violence que vous qui, en nous chargeant des chaînes de l'amitié, nous harcelez pour payer la dette de nos lettres, bien que nous l'ayons souvent acquittée. Mais telle est la nature d'une dette de ce genre : sans cesse on l'acquitte, sans cesse elle demeure. » Voir encore les *Lettres* 232 (107 PG) et surtout 46 (217 PG) : « Tu sais que tu nous dois une sportule (σπόρτουλα ἡμῖν χρεωστεῖς), mais à cause de ces gens-là nous te la remettons. »

59. Sur les formules de salutation dans l'épistolographie chrétienne, voir p. ex. Bastiaensen 1964 ; Grünbart 2005.

60. SC 117, p. 78.

Les titres honorifiques et épithètes au superlatif qui émaillaient les salutations ne manquent pas non plus dans le corps des lettres : ἐμμέλεια, εὐγένεια, εὐλάβεια, θαυμασιότης, etc. R. Delmaire les a déjà très bien détaillés et analysés⁶¹.

Écrite ou non, la salutation devait surtout être orale, le porteur de la lettre la présentant lui-même au destinataire, au besoin lisant la lettre à haute voix, ajoutant des détails non écrits de la part de l'expéditeur, donnant librement des nouvelles de celui-ci ou apportant un cadeau. La qualité du messenger se révélait donc loin d'être négligeable⁶². Pour cette mission, Jean Chrysostome s'en remet la plupart du temps à des prêtres, qu'il recommande à la bienveillance de son correspondant. Ainsi le prêtre Elpidios, qui le presse lui-même de l'envoyer à Agapet :

« Pressé comme je suis de m'adresser à toi à la faveur du premier prétexte venu, j'ai écrit cette lettre-ci pour te saluer comme il est d'usage et pour mettre cet homme en relations avec Ta Noblesse. Lorsque tu l'auras vu à ta convenance, très honorable et très admirable Maître, montre-lui par tes actes que ce n'est pas en vain ni pour rien qu'il a reçu ce message de nous, mais que cette lettre-ci a eu pour résultat de le faire profiter de ta bienveillance et de ton amitié [...]. Cet homme est un ami passionné de Ton Élégance. C'est pourquoi il nous a réclamé ce message avec beaucoup d'insistance⁶³. »

La mission est parfois capitale pour l'exilé, qui, par l'intermédiaire d'autres prêtres, fait parvenir deux « paquets » de lettres⁶⁴ à des destinataires occidentaux au printemps 406 ; parmi ces destinataires, il y a notamment les évêques qui, croit-il, ont pu se rendre à Constantinople pour obtenir la tenue à Thessalonique d'un concile et réviser la sentence d'exil, mais qui, en réalité, ont été faits prisonniers⁶⁵. Outre les encouragements à transmettre, l'émissaire était chargé de revenir avec des nouvelles des correspondants, comme le stipule cette lettre à Alexandre de Corinthe :

« En faisant appel à mon Seigneur le très honorable et très révérend prêtre, nous l'avons envoyé d'ici à la rencontre de Ton Honneur pour te porter notre salutation et s'informer (τῆ σῆ συντυχεῖν τιμιότητι καὶ ταύτην ἡμῶν τὴν προσηγορίαν ἀποκομίσαι καὶ μαθεῖν) de ta santé⁶⁶. »

On peut remarquer ailleurs⁶⁷ l'expression δι' αὐτοῦ γράφομεν καὶ τὴν ὀφειλομένην πρόσρησιν ἀποδιδόαμεν ὑμῖν, « par son intermédiaire nous vous écrivons et vous

61. Delmaire 1991, p. 91-97, qui améliore l'étude d'Ubaldi 1902. Nous ajouterions à la liste le titre le plus courant dans le cadre ecclésial, à savoir ἀγάπη. Voir aussi Dickey 2001 pour l'emploi de κύριε/κυρία, δέσποτα/δέσποινα et plus largement Dinneen 1929, Zilliacus 1943 et 1949, Dickey 1996.

62. Cf. la fameuse expression d'Augustin, comparant le porteur à une « lettre vivante et intelligente » (*Lettre* 186).

63. *Lettre* 66 (175 PG) : ὁμοῦ καὶ προσειπεῖν σε δι' ἐκάστης προφάσεως ἐπειγόμενος προστέθεικα ταυτὰ τὰ γράμματα, τὴν τε ὀφειλομένην πρόσρησιν ἀποδιδούς καὶ τὸν ἄνδρα παρακατατιθέμενός σου τῆ εὐγενείᾳ [...] παρ' ἡμῶν ἦτησεν τὴν ἐπιστολήν.

64. *Lettres* 156 à 183 (148-149, 181-184, 150-157, 159, 158, 160-170, 79 PG).

65. Delmaire 1991, p. 86-91 ; Delmaire 2009, p. 289-291.

66. *Lettre* 176 (164 PG).

67. Par exemple *Lettre* 168 (156 PG).

adressons la salutation d'usage » : ici comme en d'autres occurrences, l'écriture de la lettre est mise sur le même plan que la salutation. Ailleurs encore, Jean Chrysostome précise :

« Nous avons envoyé les autres lettres avec la salutation, mais celle-ci comporte aussi une faveur à te demander⁶⁸. »

Il l'avoue donc : pour lui l'essentiel d'une lettre, c'est la salutation, en tant que signe d'amitié⁶⁹. Quels que soient les mots précis employés pour saluer, la salutation est comme la synecdoque de toute la lettre. Certes, à l'occasion il l'agrément de un remerciement, d'un encouragement, d'une information, d'une recommandation ou, comme ici, d'une requête⁷⁰. Mais on comprend bien qu'il y ait dans sa correspondance tant de billets n'ayant d'autre objet que la correspondance elle-même.

Le « vouvoiement » ou pluriel de « politesse »

Bien moins connu comme usage épistolaire, l'équivalent du vouvoiement français, ou pluriel de « politesse », pourrait bien trouver l'une de ses premières attestations en grec⁷¹ dans la correspondance de Jean Bouche d'or. Deux facteurs principaux rendent cette affirmation problématique : tout d'abord, l'alternance, parfaitement indifférente, entre le singulier et le pluriel dans l'emploi de la 1^{re} ou de la 2^e personne, y compris dans une même phrase ; qui plus est, les divergences des manuscrits sur ce point sont trop aléatoires pour être interprétées avec certitude, mais le phénomène est trop récurrent pour ne pas être dans le style de l'auteur lui-même et dans les usages de l'époque ; ensuite, le fait que des lettres adressées à un seul destinataire pouvaient viser en réalité plusieurs personnes liées à celui-ci, soit sa « maison », soit l'Église, soit des compagnons. *Λ'ἀγάπη*

68. *Lettre 52* (117 PG) : Τὰς μὲν οὖν ἄλλας ἐπιστολὰς πρόσρησιν ἐχούσας ἐπέμπομεν, ταύτην δὲ καὶ χάριτος αἴτησιν.

69. Cf. Pseudo-Démétrius, *Du style*, § 231, p. 64 : Φιλοφρόνησις γὰρ τις βούλεται εἶναι ἢ ἐπιστολὴ σύντομος, « la lettre veut être un bref témoignage d'amitié ».

70. La salutation précède toujours, même si la *Lettre 201* (93 PG) fait mine de vouloir commencer par la requête pour mieux la souligner : « Nous vous adressons la salutation d'usage et, avant même de le faire, vous prions et vous demandons comme la plus grande faveur de vous souvenir constamment de nous dans vos prières » (τήν τε ὀφειλομένην ὑμῖν ἀποδιδόντες πρόσρησιν καὶ πρὸ ταύτης παρακαλοῦντες καὶ ἐν μέρει μεγίστης αἰτοῦντες χάριτος τὸ διηνεκῶς ἡμῶν εὐχομένους μεμνήσθαι).

71. Après Grégoire de Nazianze : cf. Gallay 1933, p. 44. Il y a une occurrence chez Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, Dédicace à Théodose II, 20-21, SC 306, p. 102, avec un curieux mélange de tutoiement et de vouvoiement : ὁ δὲ ἔβδομος καὶ ὄγδοος ἡμῖν δηλώσει τόμος τὰ ἐπὶ Γρατιανοῦ καὶ Οὐαλεντινιανοῦ τῶν ἀδελφῶν, μέχρι τῆς ἀναρρήσεως Θεοδοσίου τοῦ θεσπεσίου σου πάππου, ἐσὶτε δὴ ὁ ὑμέτερος, κράτιστε βασιλεῦ, ἀοίδιμος πατὴρ Ἀρκάδιος τὴν πατρίαν ἡγεμονίαν διαδεξάμενος ἅμα τῷ εὐσεβεστάτῳ σου θεῖῳ Ὀνωρίῳ τὴν Ῥωμαίων οἰκουμένην ἰθύνειν ἔλαχε. Gatier 2009 en trouve d'autres aux V^e et VI^e siècles, chez Firmus de Césarée, Théodoret de Cyr, Denys d'Antioche et Étée de Gaza ; dans le domaine latin, Callu 1986 étudie le vouvoiement chez le païen Symmaque, contemporain de Chrysostome, avec une problématique semblable.

chrétienne étant une vertu ecclésiale, même les déclarations d'amitié qui se lisent presque à chaque lettre de Jean Chrysostome pourraient, si on extrapolait, passer pour une formule généralisable ; il reste que l'expression du sentiment personnel, d'individu à individu, est trop prégnante pour ne pas refléter une relation bien déterminée. Car, malgré les doutes qui restent possibles, notre argumentation est étayée par un faisceau d'indices concordants. Par commodité nous parlerons de tutoiement ou de vouvoiement, ou de singulier et de « pluriel », là où le grec, qui « ignore » en réalité le tutoiement en tant qu'opposé au vouvoiement, du moins avant Grégoire de Nazianze ou Jean Chrysostome, comporte une forme au singulier ou bien au pluriel pour la 2^e personne. Voici donc quelques exemples.

Dans la *Lettre* 159 adressée à Vénérius de Milan⁷², le pluriel est constant, et le vouvoiement semble bien concerner le seul pasteur, comparé à un pilote et à un médecin, mais il est exclu quelques lignes plus loin par l'expression παρακαλῶ κοινῇ πάντας ὑμᾶς. La *Lettre* 160 à Hésychius de Salone⁷³ passe quant à elle du tutoiement au pluriel :

« Tu sais combien est grand le salaire lorsqu'on tend la main aux Églises en détresse, lorsqu'à tant de troubles on fait succéder le calme et qu'on met fin à une guerre si violente. Si nous vous adressons cette demande, ce n'est pas que vous ayez besoin d'un rappel de notre part. Vous avez fait ce qui dépendait de vous avant de recevoir notre lettre. »

De même, dans une lettre au noble Arabios⁷⁴, Jean Chrysostome commence par tutoyer son correspondant au premier paragraphe, mais au deuxième paragraphe, il emploie le pluriel (avant de revenir au singulier dans les deux derniers paragraphes) : Μὴ δὴ διαλίπητε καὶ ὑμεῖς, δεσπότης μου. Or la plupart des manuscrits anciens ont ici la leçon au singulier δέσποτα. Un peu plus loin, il mentionne la « maison » d'Arabios, qui à la rigueur justifierait le pluriel : le contexte laisse donc planer un léger doute⁷⁵.

Dans certains manuscrits, la *Lettre* 172⁷⁶ est adressée « aux évêques venus d'Occident », dans d'autres elle l'est « à un évêque venu d'Occident »⁷⁷. Elle commence par le tutoiement et se poursuit avec le pluriel. Dans ce cas assez déconcertant, il semble que la lettre tente à la fois de s'adresser à tous... et à chacun⁷⁸. Les deux *Lettres* à Innocent, quant à elles, sont constamment au pluriel, à l'exception du mot de la main de l'auteur à la fin, comme on l'a vu, de la première *Lettre* ; or non seulement elles s'adressent à un évêque qui représentait toute une Église, mais la première du moins

72. 182 PG.

73. 183 PG.

74. *Lettre* 26 (121 PG).

75. Même problème dans les *Lettres* 136 et 186 (134 et 173 PG). Cf. Mayer 1999, p. 280.

76. 160 PG.

77. Même hésitation dans les manuscrits (ἐπισκόποις ou ἐπισκόπῳ) dans la *Lettre* 166 (154 PG).

78. La situation est similaire dans la *Lettre* 164 (152 PG).

a été copiée et envoyée à d'autres évêques – ce qui est l'une des explications possibles de l'apostrophe aux κύριοι τιμιώτατοι καὶ εὐλαβέστατοι à la ligne 203.

La *Lettre* 42, au prêtre Philippe⁷⁹, peut quant à elle laisser penser, à cause du passage au pluriel, que Jean Chrysostome s'adresse aussi aux autres prêtres chassés de la schole palatine :

« À présent, ne tarde pas à nous écrire en nous donnant des nouvelles de ta santé, puisque nous, même si tu n'écris pas, nous inquiétons de tes affaires. Nous savons que vous avez été chassé(s) de la schole pour avoir montré la liberté de parole qui est la vôtre. »

Les manuscrits « hésitent » ensuite entre le pluriel et le singulier (λογιζόμενοι ou λογιζόμενος, φέρετε ou φέρε). Or parmi les autres victimes figure Euthyme, destinataire de la *Lettre* 47⁸⁰, qui comporte la même alternance entre le singulier le pluriel :

« Que ce ne soit en aucune façon un chagrin pour vous d'avoir été chassé(s) de la schole [...] Ne tarde pas à nous envoyer régulièrement des nouvelles de ta santé, tu sais que nous sommes lié à toi par l'amitié [...] »

Plus convaincante, la *Lettre* 167, à Chromace d'Aquilée⁸¹, commence par vanter, au moyen du tutoiement, les mérites individuels du destinataire, puis l'auteur continue :

« C'est pourquoi nous désirons beaucoup te rencontrer face à face ; mais puisque la solitude qui nous entrave ici nous en a empêché jusqu'à présent, ayant trouvé mon Seigneur le très honorable et très révérend prêtre, nous réalisons notre désir dans la mesure du possible en vous écrivant, vous saluant et vous remerciant beaucoup pour l'ardeur que, depuis longtemps, vous avez manifestée avec tant d'énergie. Nous demandons, lorsqu'il reviendra – et indépendamment de lui, par l'intermédiaire des porteurs de lettres, s'ils s'en trouvaient qui parviennent à nous dans notre solitude –, de nous envoyer de bonnes nouvelles de votre santé. Tu sais quel plaisir nous éprouverons en recevant plus fréquemment de bonnes nouvelles de la santé des gens qui ont des sentiments si fervents à notre égard. »

Il est peut-être significatif que le pluriel intervienne lors de l'évocation de la salutation, plus formelle ; les remerciements semblent bien adressés au seul Chromace, les nouvelles le concernent seul aussi. Malgré le fait que la collectivité ecclésiale est en arrière-plan, l'exemple reste pour le moins troublant.

La *Lettre* 162 à l'évêque Maxime⁸² est rédigée entièrement au pluriel, mais là, la signification et les titres sont individuels⁸³ :

« Je puise un très grand réconfort dans votre amitié si fervente et sincère, votre prévenance sans détours, votre vigilance accrue pour rétablir la situation. En effet, j'ai éprouvé une grande émotion en constatant que vous, à une si grande distance, sans nous avoir jamais vu, sans avoir été vu de nous, sans avoir échangé de paroles

79. 213 PG.

80. 218 PG.

81. 155 PG.

82. 150 PG.

83. Il y a une situation comparable dans la *Lettre* 200 (92 PG).

avec nous, vous avez été indigné par l'iniquité de ce qu'on a osé et nous avez manifesté autant d'amitié que les pères pour leurs enfants [...] C'est pourquoi nous remercions Votre Piété [...]. C'est pour nous une grande consolation d'avoir bénéficié et de bénéficier de tant d'amitié de la part de Votre Honneur.»

La *Lettre* 196 à Jean de Jérusalem⁸⁴ est écrite au pluriel, puis singulier et pluriel alternent dans la même phrase :

« Sachant cela, mon très honorable et très révérend Maître, fortifie les Églises et, attendant de cette manière d'agir la plus grande compensation, souviens-toi toujours de nous qui aimons très fort Votre Révérence et nous cramponnons à vos sentiments. »

Chez les trois éditeurs anciens, Fronton du Duc, Savile et Montfaucon, le texte τὴν ὑμετέραν εὐλάβειαν καὶ ἐκκρεμαμένων τῆς διαθέσεως διηνεκῶς μέμνησο devient τὴν σὴν εὐλάβειαν καὶ ἐκκρεμαμένων σου τῆς διαθέσεως διηνεκῶς μέμνησο, mais nous n'avons pas encore trouvé de manuscrit ancien soutenant ce qui apparaît tout bonnement comme une correction.

En revanche, les éditeurs n'ont pas remarqué une occurrence similaire, moins gênante il est vrai, à la fin de la *Lettre* 202 à Alypius⁸⁵, rédigée au singulier :

« Nous vous demandons de nous envoyer régulièrement des nouvelles de ta santé et de toute votre maison (παρακαλοῦμεν συνεχῶς ἡμῖν ἐπιστέλλειν τὰ περὶ τῆς ὑγείας τῆς σῆς καὶ παντὸς ὑμῶν τοῦ οἴκου). »

La *Lettre* 197 à Théodose de Scythopolis⁸⁶ est entièrement au pluriel, sauf la fin :

« Pensant donc à la compensation due à l'entreprise et aux couronnes qui s'ensuivront, veuille montrer dans ce but le courage qui sied dans une telle situation et te souvenir sans cesse de nous qui t'aimons, pour notre plus grand plaisir. »

S'agit-il, comme à la fin de la première *Lettre* à Innocent, d'une sorte de signature personnelle de l'auteur prenant subitement le calame à la place de son secrétaire ? Le vouvoiement paraît tout de même ici une solution plus vraisemblable.

La liste d'exemples pourrait facilement se poursuivre. Même s'ils sont moins nombreux que des « flocons de neige », leur accumulation, difficile à expliquer autrement, confère au vouvoiement un poids et une simplicité difficilement résistibles. Et cela n'empêche nullement, à l'occasion, l'usage concomitant, comme en français, de la 2^e personne du pluriel visant plusieurs personnes.

Plus généralement, la langue et le style de l'épistolier n'ont eux-mêmes rien de l'apparente « simplicité » attendue dans une lettre⁸⁷ ni de la « clarté » vantée par Grégoire de Nazianze⁸⁸ : il ne s'y trouve point de tirades ni de longues périodes, certes, ni même proverbes et citations conférant, selon les règles de l'art, de la « grâce » à

84. 88 PG.

85. 186 PG.

86. 89 PG.

87. Cf. Pseudo-Démétrius, *Du style*, qui range l'art épistolaire dans le « style simple », περὶ ἰσχυοῦ.

88. Grégoire de Nazianze, *Lettre* 51, § 4.

une lettre⁸⁹, mais l'expression y prend souvent un tour alambiqué sinon précieux, assez éloigné de l'idéal du « ton de la conversation » vers lequel le Nazianzène fait mine de tendre⁹⁰. Inversement, bien des lettres de l'exilé se cantonnent à un style qu'on pourrait qualifier de formulaire tant il est répétitif. Dans les deux cas, l'écrivain ecclésiastique, aussi sincère dans ses sentiments que fidèle à ses habitudes d'orateur, respecte les usages et en joue sciemment.

En fin de compte, il y aurait trop à dire sur les conditions matérielles et sociales de l'échange épistolaire d'après la correspondance d'exil de Jean Bouche d'or. Une étude plus littéraire, en comparaison avec d'autres auteurs, serait encore à mener sur les formules récurrentes, les thèmes et images privilégiés, le genre et le ton employés, les principaux schémas structurels de composition, les règles de l'art et le respect ou non de la brièveté voulue : tous ces éléments sont révélateurs et d'un style et d'un homme, mais il y a plus encore. Même un grand auteur peut recopier quasiment le contenu d'une lettre qu'il vient d'écrire à un destinataire en l'adressant à un autre ; or un touriste pressé, griffonnant en série la même carte postale à ses différents correspondants, serait bien attrapé s'il s'apercevait que toutes les cartes ont ensuite été réunies, publiées et comparées. Au temps de Jean Chrysostome, dans les rares cas où les lettres étaient conservées et publiées, elles pouvaient manifester un véritable souci éditorial, comme chez Grégoire le Théologien, mais tel ne semble pas avoir été le cas de l'Antiochien. Malgré leur statut privé, des écrits sont ainsi devenus publics. Bien plus, des textes qui n'ont pas nécessairement une visée littéraire sont devenus parfois – contre la volonté de l'auteur ou des destinataires – une œuvre littéraire ! Tel est le double paradoxe de l'édition épistolaire. Quoi d'étonnant, dès lors, si le prédicateur peu enclin aux confidences dans ses formidables séries d'homélie ne se livre jamais autant que l'archevêque en disgrâce dans ses billets d'exil⁹¹ ? Par leur caractère relativement brut et leur horizon tragique, ces *Lettres* ne sont pas un témoignage ordinaire.

Beaucoup de neige est tombée depuis l'exil et la mort de l'adversaire de Théophile d'Alexandrie. La connaissance que nous pouvons avoir de Jean Chrysostome et de son temps ressemble parfois à ces glaciers dont des pans gigantesques s'effondrent d'un coup, sans rien laisser ou presque. Les *Lettres*, elles, malgré la part due aux artifices du genre, recèlent des éléments non négligeables d'information, et leur qualité dramatique illustre une terrible réalité : elles sont les écrits ultimes de l'orateur sacré. « Envoie-nous des lettres nombreuses comme des flocons de neige » ; la requête de l'exilé a-t-elle été entendue ?

89. Pseudo-Démétrius, *Du style*, § 232 ; Grégoire de Nazianze, *Lettre* 51, § 5-6.

90. *Μᾶλλον εἰς τὸ λαλικὸν ἀποκλίνειν* : Grégoire de Nazianze, *Lettre* 51, § 4.

91. Pseudo-Démétrius, *Du style*, § 227, p. 64 : « C'est presque l'image de son âme que chacun trace dans une lettre. S'il est possible que toute autre espèce de texte laisse voir le caractère de son auteur, on ne le voit nulle part aussi bien que dans une lettre. »

Annexe

L'identification du contenu d'une « lettre » qui passe pour inédite (CPG 4997)

Le tome II de la *Clavis Patrum Graecorum* de M. Geerard, au n° 4997, recense parmi les inédits attribués à Jean Chrysostome un texte prudemment intitulé « Epistula (aut excerptum ?) », sur lequel le *Supplementum* de 1998 n'apporte pas de précision. La source de cette mention est R. E. Carter, qui, en 1968, a publié une description partielle⁹² d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'université de Heidelberg, le *Palatinus Graecus* 356, du XIV^e siècle, au f° 60r. Il s'agit d'un recueil de miscellanées composé d'un choix de discours, de textes dogmatiques, de sentences ou de poèmes, et notamment de lettres de divers auteurs, dont Chrysostome bien sûr, mais aussi Phalaris, Grégoire de Nazianze, Libanios, Basile de Césarée, Apollonius de Tyane, Antisthène, Brutus, Synésius de Cyrène, Michel Psellos, Julien (l'empereur), Théophylacte Simocatta.

En réalité il faut commencer la description des extraits chrysostomiens non pas au f° 60r, mais au f° 59v. Après un extrait des *Lettres* 28 et 29 de Théophylacte Simocatta, commence la *Lettre* 104 (48 PG) de Jean Chrysostome : οἰδά σου τὴν ἀγάπην, οἰδά σου τὸ φίλτρον θερμόν, τὸ γνήσιον, τὸ εἰλικρινές, τὸ διαρκές, θαυμασιώτατε, καὶ μέλιτον (*sic*, μελίτων debuit) γλυκύτατε. Les quatre derniers mots ont été ajoutés, inspirés peut-être de la *Lettre* 28 (204 PG, col. 724, l. 42-43) : δέσποτά μου θαυμασιώτατε καὶ μέλιτος ἡμῖν γλυκύτερε.

Puis viennent le début de la *Lettre* 43 (214 PG) : εἰ καὶ τῷ σώματι κεχωρίσμεθά σου τῆς τιμιότητος, jusqu'à τὸ ἀπερίτρεπτον τῆς γνώμης (PG 52, col. 730, l. 2), la *Lettre* 102 (46 PG) en entier, de Ἐβουλόμην à ἀζῶς, la première moitié de la *Lettre* 69 (178 PG), de Σφόδρα γνησίας à καὶ ἐν πάσῃ καταστάσειεν ἀσφαλεία καὶ εὐθυμία.

Au f° 60 est copié le début de la *Lettre* 105 (49 PG) : Ἐγὼ μὲν ἐβουλόμην συνεχέστερον ἐπιστέλλειν, ἢ δὲ γραμματηφόρων σπάνις οὐκ ἀφίησι τὴν ἐπιθυμίαν ταύτην εἰς ἔργον ἔλθειν, puis, sous le titre Ἐπιστολὴ τοῦ Χρυσοστόμου πρὸς Τρανλικιανόν (pour Τραγκυλιανόν), l'intégralité de la *Lettre* 119 (63 PG), identifiée par R. E. Carter.

L'extrait suivant, répertorié comme inédit avec pour *incipit* Παρακαλῶ σου τὴν εὐγένειαν et pour *desinit* κατὰ τὸ ἐγγωροῦν παρακλήθητι, vient en fait de la *Lettre* 126 (134 PG, col. 692, l. 37-43), adressée à Diogène. Seul le mot παρακλήθητι a été ajouté, ou plutôt pris quatre lignes plus bas.

La séquence chrysostomienne s'achève, comme l'écrit R. E. Carter, avec la *Lettre* 114 (58 PG), en entier, suivie d'une lettre de Syméon Métaphraste.

Le numéro 4997 de la *Clavis* doit donc être supprimé. Sans parler du peu d'utilité que le manuscrit de Heidelberg peut revêtir pour l'établissement du texte des lettres de Chrysostome, il reste que la lecture de ce « pot-pourri » épistolaire, où l'amitié occupe la place centrale, témoigne de l'intérêt scolaire et littéraire que ces lettres ont suscité par leurs formules et tournures.

92. Carter 1968, n° 31 p. 33.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Grégoire de Nazianze, *Lettres I*, éd. et trad. P. Gallay, CUF, Paris, 1964.
- Jean Chrysostome, *Opera omnia quae exstant III. 2*, éd. J.-P. Migne, PG 52, Paris, 1862.
- , *Lettres à Olympias*, éd. et trad. A.-M. Malingrey, SC 13bis (2^e éd.), Paris, 1968.
- , *Première lettre à Innocent*, éd. et trad. A.-M. Malingrey, SC 342, Paris, 1988, p. 47-95.
- , *Lettre d'exil à Olympias et à tous les fidèles*, éd. et trad. A.-M. Malingrey, SC 103, Paris, 1964.
- , *À Théodore*, éd. et trad. J. Dumortier, SC 117, Paris, 1966.
- Joseph Rhacendytès, *Σύνοψις ῥητορικῆς*, éd. Ch. Walz, *Rhetores Graeci III*, Stuttgart-Tübingen-Londres-Paris, 1884.
- Michel Choniate, *Lettres*, éd. F. Kolovou, CFHB 41, Berlin-New York, 2001.
- Palladios, *Dialogue sur la vie de saint Jean Chrysostome*, éd. et trad. A.-M. Malingrey et Ph. Leclercq, SC 341, Paris, 1988, p. 47-95.
- Photius, *Bibliothèque II (codices 84-185)*, éd. et trad. R. Henry, CUF, Paris, 1960.
- Pseudo-Démétrius, *Du style*, éd. et trad. P. Chiron, CUF, Paris, 1993.
- Sozomène, *Histoire ecclésiastique I-II et VII-IX*, trad. B. Grillet, A.-J. Festugière et G. Sabbah, SC 306 et 516, Paris, 1983 et 2008.

Études

- ALLEN P. 2006, « It's in the Post: Techniques and Difficulties of Letter-writing with Regard to the Letters of Augustine », in *Proceedings 2005 of the Australian Academy of the Humanities*, Canberra, p. 111-129.
- BADY G. 2010, « La tradition des œuvres de Jean Chrysostome, de la transmission à la transformation », *Revue des études byzantines* 68, p. 149-163.
- BASTIAENSEN A.A.R. 1964, *Le cérémonial épistolaire des chrétiens latins. Origines et premiers développements*, Graecitas et Latinitas Christianorum Primaeva, Supplementa 2, Nimègue, p. 5-45.
- CARTER R.E. 1968, *Codices Chrysostomici Graeci. II, Codices Germaniae*, Paris.
- CONSTABLE G. 1976, *Letters and Letter-Collections*, Typologie des sources du Moyen Âge occidental 17 A-II, Turnhout.
- CRÉPEY C. 2007, « La correspondance de Jean Chrysostome: un testament spirituel », *Connaissance des Pères de l'Église* 105, p. 34-50.
- CROGIEZ S. 2002, « Le *cursus publicus* et la circulation des informations officielles par voie de mer », in J. Andraeu et C. Virlouvet (éd.), *L'information et la mer dans le monde antique*, Coll. de l'École française de Rome 297, Rome, p. 55-67.

- DEKKERS E. 1952, « Les autographes des Pères latins », in *Colligere fragmenta. Festschrift A. Dold*, Beuron, p. 127-139.
- DELMAIRE R. 1991, « Les “lettres d’exil” de Jean Chrysostome. Études de chronologie et de prosopographie », *Recherches augustinienes* 25, p. 71-180.
- 1997, « Jean Chrysostome et ses “amis” d’après le nouveau classement de sa Correspondance », *Studia Patristica* 32, p. 302-313.
- 2003, « Jean Chrysostome et les brigands isauriens », in F. Chausson et E. Wolff (éd.), *Consuetudinis amor : fragments d’histoire romaine (II^e-VI^e siècles) offerts à Jean-Pierre Callu*, *Saggi di storia antica* 19, Rome, p. 217-230.
- 2009, « Les lettres de Jean Chrysostome : espérances et désillusions d’un évêque en exil », in R. Delmaire, J. Desmulliez et P.-L. Gatier (éd.), *Correspondances. Documents pour l’histoire de l’Antiquité tardive*, CMO 40, Lyon, p. 283-291.
- DICKEY E. 1996, *Greek Forms of Address, from Herodotus to Lucian*, Oxford classical monographs, Oxford.
- 2001, « KYRIE, DESPOTA, Domine. Greek Politeness in the Roman Empire », *Journal of Hellenic Studies* 121, p. 1-11.
- DINNEEN L. 1929, *Titles of Address in Christian Greek Epistolography to 527 AD*, Patristic Studies 18, Washington (D. C.).
- DORANDI T. 2000, *Le stylet et la tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, L’Âne d’or 12, Paris.
- GALLAY P. 1933, *Langue et style de saint Grégoire de Nazianze dans sa Correspondance*, Paris.
- GATIER P.-L. 2009, « Hiérarchie et politesse dans les correspondances grecques de l’Antiquité tardive : les exemples de Firmus de Césarée et de Denys d’Antioche », in R. Delmaire, J. Desmulliez et P.-L. Gatier (éd.), *Correspondances. Documents pour l’histoire de l’Antiquité tardive*, CMO 40, Lyon, p. 115-123.
- GEERARD M. 1974, *Clavis Patrum Graecorum II*, Turnhout.
- GEERARD M. et NORET J. 1998, *Clavis Patrum Graecorum, Supplementum*, Turnhout.
- GORCE D. 1925, *Les voyages, l’hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IV^e et V^e siècles*, Wépion-sur-Meuse - Paris.
- GRÜNBAERT M. 2001, *Epistularum Byzantinarum Initia*, Alpha-Omega. Reihe A, Lexika, Indizes, Konkordanzen zur klassischen Philologie 224, Hildesheim-Zurich-New York.
- 2005, *Formen der Anrede im byzantinischen Brief vom 6. bis zum 12. Jahrhundert*, Wiener Byzantinische Studien 25, Vienne.
- MAYER W. 1999, « Constantinopolitan Women in Chrysostom’s Circle », *Vigiliae Christianae* 53, p. 264-288.
- PETITMENGIN P. et FLUSIN B. 1984, « Le livre antique et la dictée. Nouvelles recherches », in E. Lucchesi et H. D. Saffrey (éd.), *Mémorial André-Jean Festugière. Antiquité païenne et chrétienne*, Cahiers d’Orientalisme X, Genève, p. 247-262.

UBALDI P. 1902, «Gli epiteti esornativi nelle lettere di S. Giovanni Crisostomo», *Bessarione* 6 (= 2^e série, II), p. 304-332.

ZILLIACUS H. 1943, *Zur Sprache griechischer Familienbriefe des III. Jahrhunderts n. Chr. (P. Michigan 214-221)*, *Commentationes humanarum litterarum* 13, 3, Helsingfors.

— 1949, *Untersuchungen zu den abstrakten Anredeformen und Höflichkeitstiteln im Griechischen*, *Commentationes humanarum litterarum* 15, 3, Helsingfors.